



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril, à 18 heures 30 minutes le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

Date de la convocation : 02/04/2024
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Valérie DESQUESNE, Jacques DENOYELLE, Annick DAGIEU, Isabelle TALARD, François FAUVEL, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY
Votants : 18 Alain DESMEULLES donne pouvoir à Valérie DESQUESNE, Edith ABDESLAM donne pouvoir à Lydie BRUEY
Absents excusés : 3 Alain DESMEULLES, Florent PREVOST, Edith ABDESLAM
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Requalification de l'espace 41è Royal Commando Marine dit « bac à sable » – Demande de subventions au titre de l'APCR+ auprès du Conseil Départemental du Calvados et du Contrat de Région Normandie

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu les lois et règlements relatifs aux compétences exercées par les collectivités territoriales ;
Considérant le plan de financement proposé ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention, 17 voix pour) :

- Autorise la demande de subvention auprès du Département du Calvados au titre de l'Aide aux petites communes rurales « + » (APCR+) pour une aide financière dans le cadre d'un contrat de 5 années ;
- Autorise la demande de subvention auprès de la Région Normandie pour une aide financière dans le cadre des Contrats de Territoires 2023-2027 ;
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte administratif à intervenir, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

P.J. Plan de financement

Pour extrait conforme
Le Maire,
Magali SAINT



Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-COM2024-4-13-16-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024